

EST-CE LA REVOLUTION ? LES MANIFESTATIONS en faveur du suffrage universel A BERLIN

80.000 personnes réclament le Suffrage Universel et conspuent le Gouvernement. — La troupe charge les manifestants. — Il y a de nombreux blessés.

Berlin, 12 janvier. — Des manifestations étaient organisées aujourd'hui dimanche dans toute la Prusse en faveur du suffrage universel repoussé par le gouvernement et la Chambre.

Les manifestations ont donné lieu, à Berlin, en particulier à deux incidents dont on ne peut pas encore connaître l'importance, mais qui paraissent avoir une réelle gravité. Voici à ce sujet les dépêches que nous recevons :

Berlin, 12 janvier. — Les membres du Parti Socialiste ont organisé une grande manifestation aujourd'hui. Après s'être réunis, ils se sont rendus, en rangs serrés sur huit salles de réunion, qui ont été bientôt très encombrées par la police lorsqu'elles ont été comblées. Les retardataires y furent contraints de sortir que cinquante mille socialistes environ ont pris part aux manifestations.

Après la clôture des réunions les manifestants, se sont dirigés en huit grands cortèges et se sont dirigés vers l'intérieur de la ville notamment sous les Tilleuls et au Palais-Royal en chantant la « Marseillaise des Travailleurs » et en conspuant le chancelier.

En outre des personnes qui avaient assisté aux réunions, 7 à 8 mille autres se sont jointes aux manifestations sur le parvis.

Il y a eu des collisions sanglantes assez graves dans le voisinage de Spittelmarkt. La troupe a chargé en divers endroits, faisant sur le sol de nombreux blessés.

Berlin, 12 janvier. — Une forte colonne de manifestants a circulé cet après-midi sur la Friedrichstrasse, les Tilleuls et en Leipzigstrasse, en criant et en conspuant le prince de Bulow.

Vers 5 heures, la troupe à pied et à cheval les a chargés, et dispersés sur un clair sous sans les avoir rayés en plusieurs endroits.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

Berlin, 12 janvier. — Dans la cours de la soirée, les rassemblements ont considérablement diminué. Il y a eu des collisions dans le parc où se sont livrés plusieurs combats et manifestations ont été blessés.

La foule a tenté mais en vain d'arrêter sur plusieurs points la circulation des tramways.

Deux coups de fusil ont été tirés dans la cours de l'après-midi, l'un venant d'une fenêtre, l'autre du milieu de la foule. Grand succès de la police, elle s'est montrée sûre de tirer.

à se sauver dans la campagne. Cyr Hénot, qui se sauve par le passage, se lance à sa poursuite. Un de ses camarades lui cria de l'intérieur :

« Tu es là, Tu es là ! Elle nous reconstruit. »

Où, répond la servante qui a entendu cette terrible menace, oui, je vous reconstruirai et vous irez à Cayenne, misérables ! Et Cyr Hénot, qui la suit de près, lui hurle aux oreilles :

« Tu ne le répéteras pas, car ce coup-ci sera pour toi. »

Talonné par l'assassin, Ambroisine gagnait cependant du terrain. Elle arriva la première à la ferme la plus proche, celle de l'adjoind de Zolow, frappa, se fit ouvrir.

On lui mit en sûreté ; mais quand elle demanda du secours, quand elle supplia de courir au secours de son maître que l'on massacrait, ce fut en vain ; personne ne voulut se déranter pour le vieil avare et l'adjoind répondit, sans dissimuler sa peur épouventée : « Je n'ai pas l'envie de me faire tuer avec lui. »

Pendant ce temps, un vétéran terrible se passait à la mesure d'Enquin. Fenchés sur ses dévotion, les vos hommes qui l'avaient terrassé, le rudoysant en criant :

« Il nous faut 50.000 francs... Dis-le, dit nous allons le tuer. »

— Cherchez, répondit le vieux d'Enquin, que pour défendre son or retrouvait tout son courage.

En ce moment, Cyr Hénot revint de sa poursuite après Ambroisine, et se remuant aux aguets sur le seuil de la porte, il cria à ses complices :

Dépêchez-vous, dépêchez-vous !... Les voisins vont venir.

Alors Jules Hénot, un manœuvre de maçon, taillé en hercule, se chargea de maintenir seul, M. d'Enquin, meurtri, couvert de sang, et le vieux Hénot, avec Firmin Lefranc, son neveu, pénétra dans la seconde pièce.

A l'aide du couteau de charnu, ils ouvrirent deux armoires ; y prirent un certain nombre de sacs, remplis d'or et d'argent. Puis, jugeant la position dangereuse et l'absence suffisante, ils prirent cinq précipitamment la fuite dans la nuit, laissant M. d'Enquin, épuisé par ses efforts et ses blessures, à moitié inanimé.

Le vol commis si audacieusement s'élevait à 8 ou 10.000 francs.

Quand le jour parut, on trouva la maison vide et dévastée. Les malheureux, en se réveillant, avaient laissé sur les lieux deux sacs, le couteau de charnu qui leur avait servi de arme et une robe de chambre prise en plusieurs morceaux, sur laquelle on distinguait des traces de sang.

Au bas de la muraille, dans laquelle un trou avait été pratiqué se voyaient des empreintes de pas, dont quelques-unes nettement marquées.

Interrogé par la justice, M. d'Enquin déclara qu'il avait cru reconnaître, parmi les assassins, Jules Hénot, dit Sempy, qui sans doute pour examiner les lieux à loisir, s'était présenté chez lui quelques jours auparavant en demandant du ouvrage.

Une perquisition, opérée chez cet Hénot, amena la découverte d'un panier rempli de pièces de bœuf et de sang, ensuite de divers objets volés chez M. d'Enquin, notamment un fourreau de parapluie rempli de pièces d'argent, et enfin de deux récipients, un pot de terre et une boîte à sardines, contenant l'un 1.400 francs en or, l'autre 475 francs en pièces de cinq francs.

Hénot fut arrêté le 12. Malheureusement pour lui, sa femme se laissa aller à bavarder avec une voisine. Elle lui conta que le 31 mars au matin, son mari était rentré à quatre heures, avec les deux frères Hénot, et était précédé par les quelques jours auparavant en demandant du ouvrage.

Une perquisition, opérée chez cet Hénot, amena la découverte d'un panier rempli de pièces de bœuf et de sang, ensuite de divers objets volés chez M. d'Enquin, notamment un fourreau de parapluie rempli de pièces d'argent, et enfin de deux récipients, un pot de terre et une boîte à sardines, contenant l'un 1.400 francs en or, l'autre 475 francs en pièces de cinq francs.

Hénot fut arrêté le 12. Malheureusement pour lui, sa femme se laissa aller à bavarder avec une voisine. Elle lui conta que le 31 mars au matin, son mari était rentré à quatre heures, avec les deux frères Hénot, et était précédé par les quelques jours auparavant en demandant du ouvrage.

Une perquisition, opérée chez cet Hénot, amena la découverte d'un panier rempli de pièces de bœuf et de sang, ensuite de divers objets volés chez M. d'Enquin, notamment un fourreau de parapluie rempli de pièces d'argent, et enfin de deux récipients, un pot de terre et une boîte à sardines, contenant l'un 1.400 francs en or, l'autre 475 francs en pièces de cinq francs.

Hénot fut arrêté le 12. Malheureusement pour lui, sa femme se laissa aller à bavarder avec une voisine. Elle lui conta que le 31 mars au matin, son mari était rentré à quatre heures, avec les deux frères Hénot, et était précédé par les quelques jours auparavant en demandant du ouvrage.

Une perquisition, opérée chez cet Hénot, amena la découverte d'un panier rempli de pièces de bœuf et de sang, ensuite de divers objets volés chez M. d'Enquin, notamment un fourreau de parapluie rempli de pièces d'argent, et enfin de deux récipients, un pot de terre et une boîte à sardines, contenant l'un 1.400 francs en or, l'autre 475 francs en pièces de cinq francs.

Hénot fut arrêté le 12. Malheureusement pour lui, sa femme se laissa aller à bavarder avec une voisine. Elle lui conta que le 31 mars au matin, son mari était rentré à quatre heures, avec les deux frères Hénot, et était précédé par les quelques jours auparavant en demandant du ouvrage.

Une perquisition, opérée chez cet Hénot, amena la découverte d'un panier rempli de pièces de bœuf et de sang, ensuite de divers objets volés chez M. d'Enquin, notamment un fourreau de parapluie rempli de pièces d'argent, et enfin de deux récipients, un pot de terre et une boîte à sardines, contenant l'un 1.400 francs en or, l'autre 475 francs en pièces de cinq francs.

Hénot fut arrêté le 12. Malheureusement pour lui, sa femme se laissa aller à bavarder avec une voisine. Elle lui conta que le 31 mars au matin, son mari était rentré à quatre heures, avec les deux frères Hénot, et était précédé par les quelques jours auparavant en demandant du ouvrage.

clercs ont été ajoutés qu'elle tenait ses marchandises de sa mère et qu'elle allait bientôt pouvoir s'établir marchande.

Mme Baudens n'attachait pas plus l'importance à ces propos, quand elle reçut, il y a quelques jours, la visite de Declercq qui, ayant bu plus que de raison, était fort loquace.

Il prononça un grand discours dans lequel il raconta, entre autres choses, qu'il détenait chez lui une grande quantité de marchandises apportées par des gens aujourd'hui en prison, qu'il en était le maître, qu'il n'avait eu fait tout ce qu'il voulait et rabibler tout le quartier et lui faisait plaisir, etc., etc.

Ces paroles firent dresser l'oreille à Mme Baudens qui, établissant un rapprochement entre ces déclarations et l'arrestation de Dubart, vint en faire part à la police.

TOUJOURS DE DECOUVERTE

Cette-ci ouvrit une enquête discrète et fut bientôt la conviction que Declercq, ancien voisin de Dubart, recédait les marchandises détournées par ce dernier.

Mais d'un mandat de perquisition, M. Thomas se rendit donc rue du Bois, au domicile de Declercq. Il fut reçu par la femme qui manifesta une grande émotion à sa vue, mais qui se défendit énergiquement d'avoir reçu en dépôt quoique ce fut de Dubart.

Ces dénégations d'arrêter pas le commissaire qui commença ses recherches. Dans la cave, il trouva deux paquets, deux caisses remplies de balles de lingerie et de bonneterie. Au grenier, vingt-six balles non moins gros s'offrirent à ses yeux, ainsi qu'une certaine quantité de meubles.

Devant l'évidence, force fut bien à la femme Declercq d'avouer. Elle déclara qu'elle avait été achetée par Declercq, Dubart père vint lui demander s'il pouvait d'acheter elle des marchandises. Ayant accepté, il vint le lendemain avec une voiture chargée. Le jour suivant, le fils Dubart, et le père, apportèrent un deuxième et un troisième chargement.

Thomas dressa procès-verbal sur l'Etat M. Thomas fit transporter au commissariat les balles et les caisses. Il y en avait plus de mille kilos, et la voiture de déménagement requise fut faite deux voyages. Les marchandises furent soigneusement déposées dans le poste où elles remplirent plus qu'à moitié.

Les fournisseurs seront sans doute appelés à venir les reconnaître. Et ils ne seront pas peu satisfaits d'apprendre qu'ils pourront récupérer la majeure partie des marchandises qu'ils avaient si imprudemment livrées à Dubart.

NOUVELLES RECHERCHES

Continuant ses recherches, M. Thomas s'est ensuite rendu chez un marchand de l'ancien de la route de Lison. M. Célestine Dubart, qui l'on croyait être agi un dépositaire des marchandises de Dubart, parce qu'il avait envoyé de l'argent à ce dernier depuis son arrestation.

M. Dubart a déclaré que s'il avait envoyé un mandat à Dubart, c'était uniquement en reconnaissance des services antérieurement rendus à lui par le marchand forain. Et le commissaire fut convaincu de l'exactitude de cette assertion en opérant une perquisition chez les sacs restés.

Une autre perquisition, chez une personne également soupçonnée fut aussi infructueuse.

C'étaient Jules Hénot, dit Sempy, Louis Hénot et Cyr Hénot, ses cousins. Ils abandonnent le trou qu'ils étaient en train de pratiquer dans le mur, à l'aide d'un couteau de charnu, et se réfugient dans la cave.

Louis Hénot a introduit sa jambe dans l'ouverture de la porte ; et pendant cinq quarts d'heure, de trois heures moins un quart, à quatre heures du matin, les deux vieillards ont travaillé à l'aide de ce couteau de charnu, et ont fait sauter par l'entrebaillement du chambranle, d'Enquin et sa servante, s'arc-boutant contre la porte, empêchant qu'elle ne s'ouvre davantage.

Les bandits, de leur côté, appuient de toutes leurs forces, pour que les voleurs ne puissent la rejeter. Enfin, avec le couteau de charnu, ils exercent une pression ; la porte sort de ses gonds et se renverse sur le vieillards et sa bonne.

Trois des voleurs se précipitent sur d'Enquin, lui arrachent son fusil, le maltraitent et l'allongent sur le sol. Un quatrième était resté sur le seuil, il voit la servante qui cherche à profiter du désordre pour s'échapper ; il la retient à la ceinture et la fait de trois coups de bâton, appliqués avec une telle force que la sang jaillit, par les blessures qui mettent à nu le front et inonde la victime.

Elle réussit pourtant à franchir le seuil et se messieurs les journalistes, moi !

J'ai bien assez d'occupations avec mes collègues qui ne cessent de me me mèle pas non plus des blés, moi !

Je ne fais pas partie du syndicat de Saint-Petersbourg.

— Ou d'Astrakan, murmura Prodhomme.

— D'Astrakan, si vous y tenez, mon cher monsieur.

Il y a peut-être de ces messieurs qui sont d'Astrakan.

Mais je reprends le fil de mon discours.

— Si vous voulez !

Bossut, accompagné de leur collègue Verkampt, ont arrêté Godefroy au Pont de Neuville. Interrogé par M. Niederst, commissaire de police du 8^e arrondissement, le sauveur s'est déclaré innocent. Voilà une opinion difficile à soutenir.

Godefroy sera conduit à Lille aujourd'hui.

Cour d'Assises du Pas-de-Calais

Les vols de grains de Courrières

Suite de l'audience de Samedi

Les débats de l'affaire relative aux importables vols de grains commis à Harnez et Courrières, se sont prolongés samedi, fort avant dans la soirée. Après l'interrogatoire des accusés, qui évitent de se compromettre, on passe à l'audition des témoins.

LES TEMOINS

M. DRUCHER, commissaire de police à Carvin, dit comment il fut avisé qu'il avait été commis la restitution de Briquet et de quelques bidons oubliés d'avoir transporté du culbre trouvé à fond de cale et de la graine de lin dont il n'ont pu indiquer la provenance.

M. DUMONT, cultivateur à Harnez, dit avoir été sur son bateau à Briquet pour conduire des grains à Desmazières.

PLONQUART Louis, 18 ans, vouturier à Courrières, dit avoir conduit une voiture pour le compte de Briquet.

Le lieutenant de gendarmerie COINS, de la brigade de Lens, est entendu. Il dit avoir, au cours de l'enquête, trouvé chez Martin, marchand de Courrières, une douzaine de sacs de grains avariés, qui étaient destinés à être vendus au taux du grain de bonne qualité.

Il parle aussi des frères Masnier, chez lesquels il fut arrêté, sur un camion qui avait découvert des sacs de grains. Pendant cette perquisition, il découvrit, caché dans un sous-planche, un sac de grains de lin dont l'accusé avait pu mentionner la présence.

M. SIX, secrétaire de M. Tilloy, distillateur à Courrières, dit que son patron, depuis quelque temps, remarque que son compte de grains n'était toujours incomplet. Il porta plainte à la gendarmerie de Lens parvint à mettre la main sur les coupables.

Le témoin estime à 40.000 kilogrammes les sacs qui disparaissent ainsi mensuellement. Pour les trois mois, les vols ont été de 359.000 kilogrammes.

DELENEVILLE, journalier à Don, a été témoin des trafics de grains faits chez les frères Masnier, il y a vu apporter notamment des sacs de maïs et de blé.

Divers témoins de moralité sont ensuite entendus.

LE REQUISITOIRE

Dans son réquisitoire, M. MIRANDE, substitut du Procureur, s'attache à démontrer la culpabilité de tous les accusés. Il réclame pour eux une peine d'emprisonnement, sauf pour M. Masnier, pour lequel il ne s'oppose pas au bénéfice de circonstances atténuantes.

LES PLAIDOIRES

M. Leblanc, du barreau de Saint-Omer, prend la défense de Dubart.

Il avoue la culpabilité de son client, mais dit que celui-ci a été victime d'une indulgence très grande de la part du jury.

En effet, dit-il, mon client a déjà fait sept mois de prison restreinte. Aussi, il croit que le public d'une peine plus forte que celle qu'il a déjà subie, serait certainement dépasser le but tracé par la justice.

Les autres défenseurs s'attachent à démontrer que l'accusation manque de preuves et se repose sur aucune base sérieuse.

LE VERDICT

Les jurés restèrent une heure en délibération, car ils avaient répondu à 39 questions.

Ils reviennent en séance avec un avis négatif pour cinq des accusés et affirmatif pour les cinq autres.

En conséquence, la Cour ACQUITTE MAILLE, MASLIER, NAISSE, OUEWA, DESMAZIERE et MARTIN.

MIRANDE est condamné à UN AN DE PRISON ; BRIQUET, à HUIT MOIS ; DUBOIS, à UN AN ; VAYOLLE, à HUIT MOIS ; MASLIER Hippolyte, à HUIT MOIS de la même peine.

Importants Détournements

A LENS

Vingt mille francs de marchandises détournées, sont retrouvées par la police.

Nous annonçons, il y a environ trois semaines, l'arrestation, à Lens, des sieurs Dubart père et fils, marchands forains, demeurant rue de Lison. Le sieur Dubart, ayant déposé son bilan, une instruction fut ouverte et on apprit que, pendant les deux seuls mois d'octobre et de novembre, il avait reçu pour plus de vingt mille francs de marchandises (bonneterie et lingerie), dont on ne retrouvait plus trace.

Les factures de Dubart apparaissent alors comme une banqueroute frauduleuse, un mandat d'arrêt fut décrété contre lui et son fils, et fut mis à exécution par la gendarmerie.

Ce sont ces marchandises disparues que vient de retrouver M. Thomas, commissaire de police, dans les circonstances suivantes :

TROP BAVARD

Une dame Baudens, née Céline Devloz, demeurant rue de Londres, avait, depuis quelque temps, comme cliente, une nommée Hironthee Brouckert, femme Declercq, Edmond, demeurant rue du Bois et à qui elle vendait des légumes.

Comme cette femme Declercq lui devait une somme de 103 francs, elle lui offrit de la payer en marchandises, et Mme Baudens ayant accepté elle lui apporta du linge dont la valeur couvrait largement le montant de sa dette.

En opérant cette transaction, la femme De-

leire, selon les moyens de production dont ils disposent.

Finalement l'assemblée adopte les résolutions suivantes, dont la première a l'importance :

1. Relèvement du prix du lait ;
2. Création d'une fédération syndicale des laitiers de la région du Nord ;
3. Mise en vente de trois sortes de lait dans les conditions du projet du comité exposé par M. G. Potié, avec cette différence que le lait maigre n'aura que 0,15 à un gramme en beurre, au lieu de 0,20, d'indiquer le consommateur à acheter surtout le lait alimentaire ;
4. Création d'un comité d'organisation de la fédération laitière, qui recouvrera les cotisations fixées à 50 centimes par tête de bétail.

Après une observation d'un marchand de lait à qui M. G. Potié dit qu'on lui a laissé prendre la parole par charité, on nomma un délégué par commune pour constituer le comité d'organisation.

Puis M. G. Potié annonce que le siège de ce comité est établi rue Thiers, 6, à Lille, et lève la séance au cri de : « Vive le syndicat des producteurs de lait de la région du Nord ». Il est six heures.

A. L. P.

DRAME DE FAMILLE

A ROUBAIX

Un fils frappe son père de deux coups de couteau.

Hier dimanche, vers 2 heures 45, le nommé Jean Baptiste Nys, 58 ans, ouvrier de peinture, demeurant rue du Cot Français, 187, se trouvait à l'estaminet Jean-Louis Jaminet, boulevard de Strasbourg, accompagné de son fils Arthur, âgé de 22 ans, journaliste, demeurant boulevard de Strasbourg, 41.

Le père et le fils, qui étaient tous deux pris de boisson, commencèrent par se chamailler au sujet d'un livre de caisse d'épargne. Au cours de la discussion, le fils qui est un simple d'esprit, s'énerma et frappa son père de deux coups de couteau au côté gauche et à l'avant-bras gauche.

Le cabaretier qui s'était très anxiosité sur le fils indigne pour le désarmer, a été blessé, à l'intérieur de la main gauche.

Le docteur Debuchy qui donna des soins au père Nys, a constaté que les blessures étaient peu graves.

Arthur Nys qui a été arrêté dans sa chambre, un peu plus tard, sera conduit à Lille ce matin, lundi.

Une vieille femme morte de froid

A ROUBAIX

Hier matin, vers 7 heures, deux agents de police trouvaient une femme étendue sur le pavé, au milieu de la rue de Lorraine.

Le transporté à un poste de premier arrondissement, où le docteur Debonnois, appelé aussitôt, ne put que constater la mort attribuée à une congestion causée par le froid.

Dans la poche de la victime, on a trouvé un livret de mariage au nom de Jeanette W. âgée de 60 ans, née à Lyon, acrobate, sans domicile fixe.

Le cadavre de la pauvre vieille a été transporté à la morgue.

EXPLOITS D'UN FORGENE

A TOURCOING

Un sauveur très connu en ville, tente de tuer deux agents.

Henri Godefroy, portefaix et cabaretier, rue du Halot, propriétaire de l'établissement à la « Exploitation », est fort connu à Tourcoing. Il opère divers sauvetages, un peu truqués disent les mauvaises langues, et dont il ne cesse de tirer vanité. Il est aussi quelquefois maillé à parler avec la police et lui mêlé à diverses histoires quelque peu comiques et qui sont souvent d'actualité.

Il prend trop volontiers au sérieux. Il est quelquefois d'humeur belliqueuse. Rappelons un de ses exploits :

Il explora les cabinets de la tente de Paul Vandamme, et retrouva dans ces cabinets un marteau et un couteau considérés comme ayant été utilisés par l'assassin. Quelques jours après, il se présentait chez Mlle Vandamme et réclama une somme qu'il réclamait, il s'en alla mais revint peu après et versa sur le jardin de Mlle Vandamme, le malodorant contenu d'un tonneau.

Or, le sauveur tourcoingois rencontra un Blanc-Seau, dans la nuit de samedi à dimanche, les agents Defrennes et Bossut. Il fit conversation avec eux. Comme il était éméché, les agents lui consentirent d'aller se coucher. Le sauveur entra dans une grande fureur. Il insulta si violemment les agents que ceux-ci voulurent l'arrêter.

Godefroy prit la fuite. Les agents le poursuivirent jusque chez lui. Il pénétra dans sa maison, mais fut arrêté dans une chambre où il brandit. Il pénétra à nouveau dans son appartement et s'arma d'un revolver qu'il braqua sur les agents en leur criant qu'il allait à leur crever la peau ! Sa femme parut et l'exhorta à la douceur. Il saisit alors son jeune enfant et fit mine de le lancer à la tête des agents qui se retirèrent.

Dimanche matin, les agents Defrennes et calculer, et qui entend Rousme.

— Je comprends ! fit Prodhomme qui se remémorait le premier.

— Je suis, reprit Stépanoff, à la tête d'une agence de renseignements établie à Saint-Petersbourg pour vous servir à l'occasion.

Les deux hommes acquiescèrent d'un signe de tête.

— C'est une maison très bonne, continua le Russe, qui ne fait que des affaires honnêtes, et qui paie toujours complamment.

Il n'a à ma disposition toutes les sommes nécessaires.

Les deux coulisiers ouvrirent des yeux étonnés.

— Peste ! vous allez bien ! dit Prodhomme.

Mais pourquoi êtes-vous installé ici ?

— Parce que Kaminski est mon ami, et qu'il connaît admirablement votre capitale.

Et puis, comme cela, je n'éveille pas de défiance.

Il sera-t-il reconnu bon ou mauvais ? Point de vue.

Le régime d'administration publique intervenu après la promulgation de la loi de 1905, ne donne pas la définition du lait comestible, du lait marchand.

Il est difficile, impossible même, de donner cette définition qui devrait se baser sur les qualités minimes du lait.

La question est ardue. Si le législateur fait une loi, il la fait pour l'ensemble de la France, alors qu'il faudrait tenir compte des nécessités spéciales de l'alimentation du bétail dans la région du Nord. C'est là l'écueil ; le jour où une loi, par exemple, fixerait à 30 grammes par litre la teneur en beurre pour toute la France, il serait possible au cultivateur normand, de faire la fraude avec l'appui de la légalité.

Il faut donc régler la question entre vous et sans larcin, car il va y avoir une campagne des consommateurs, campagne qui menace vos intérêts.

Sur la quantité totale de lait consommé dans une ville, c'est la 15^e partie seulement qui constitue l'alimentation des enfants et des vieillards. C'est pour cette quinzième partie qu'il faut faire du lait riche. C'est à vous, syndicat, à donner des garanties aux consommateurs qui sont exposés à vous acheter plus cher le lait riche. C'est à vous à faire des propositions à titre d'indication, à vous organiser avec le contrôle des municipalités et des départements, conformément à la décision que le Conseil d'hygiène publique de France a prise dans sa séance de fin décembre 1907.

DISCOURS DE M. DONZÉ

M. Gaston Donzé, chimiste expert à Lille, parle ensuite ainsi en substance.

Le lait ne peut pas avoir de composition théorique, on ne peut pas lui assigner tels ou tels éléments constitués dans telles ou telles proportions, bien qu'un jugement du tribunal de Quimper ait récemment prétendu le contraire. On a vu des vaches avoir des laitiers qui mesurent 10 grammes de beurre par litre, et 43 grammes à la traite de midi ou du soir. Il existe entre ces trois parties de la traite de la journée des différences énormes et naturelles dans la composition du lait.

Le lait s'écoule spontanément par le col même du repos. Il se sépare en plusieurs couches. Il faut